

# Val d'Amboise

Hiver 2011-2012 - NUMERO 32

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



## L'ACTU EN REVUE

**Les sapeurs-pompiers :**  
du centre-ville  
à La Boitardière

PAGE 4



## FINANCES

**Vos impôts locaux**  
en 2011

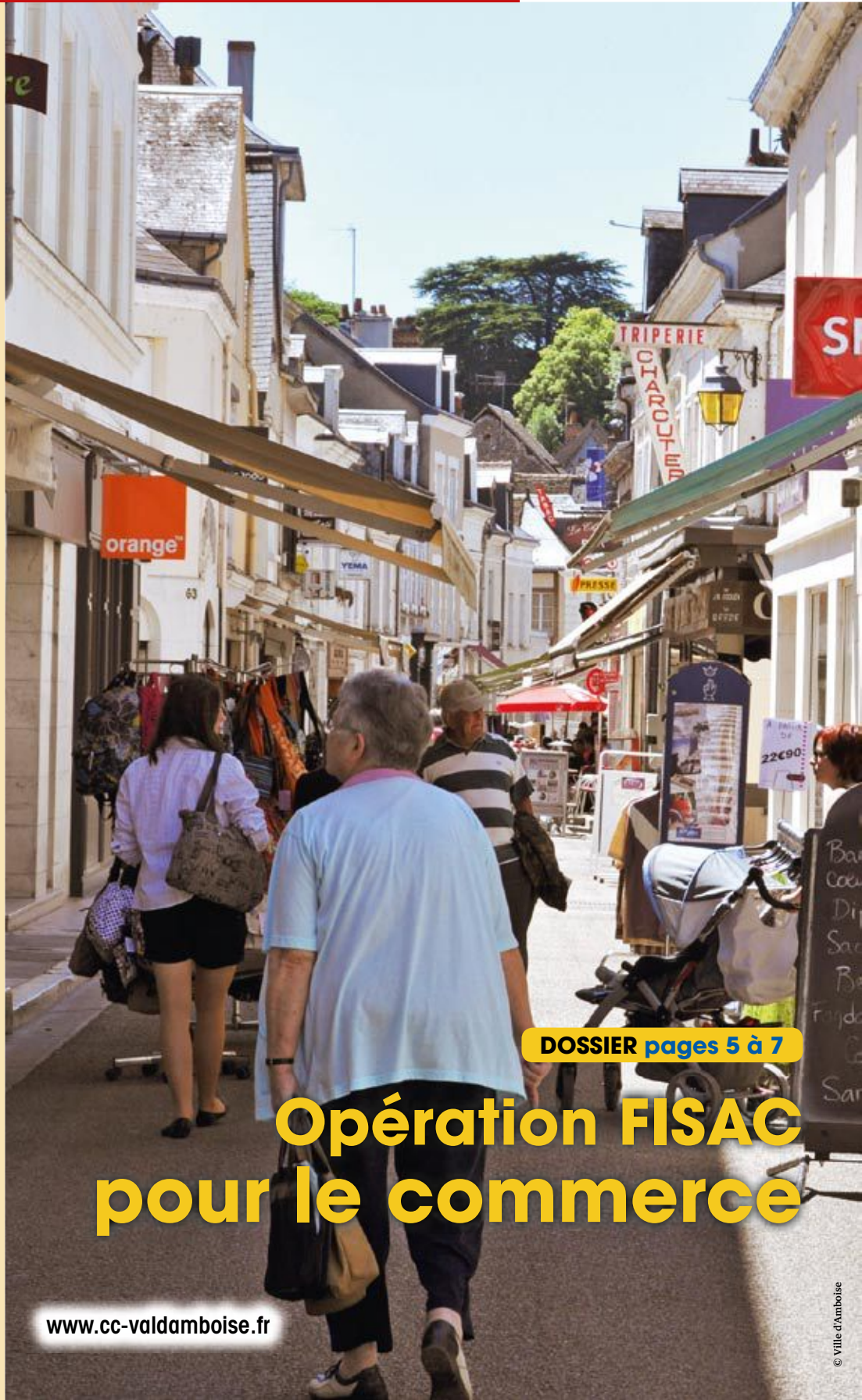
PAGE 11



## HABITAT

**Accueil temporaire**  
des personnes âgées

PAGE 14



DOSSIER pages 5 à 7

# Opération FISAC pour le commerce



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)

# SOMMAIRE

**p4 L'actu en revue**  
*Les sapeurs-pompiers : du centre ville à La Boitardière • Parking de la gare SNCF : un accord en vue*

**p5 Dossier**  
*Opération Fisac pour le commerce de proximité*

**p8 Economie**  
*Aides Apeva et Assova • A Souvigny, le commerce revit ! • Les "Jardins de Nahon" vont pousser à La Boitardière*

Encart central



**p10 Val d'Amboise pratique**  
*Parcs d'activités, éclairer mieux en consommant moins • Commerces de proximité*

**p11 Finances**  
*Vos impôts locaux en 2011 • Un emprunt toxique*

**p12 Val d'Amboise pratique**  
*Assainissement collectif : un entretien régulier s'impose !*

**p14 Habitat**  
*Accueil temporaire des personnes âgées*

**p15 A découvrir**  
*Office de tourisme : une bonne saison*

**p16 Les rendez-vous**



**Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise Hiver 2011-2012 - numéro 32**

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue

d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : © Ville d'Amboise, ERFAN Centre, A2ME, services de Val d'Amboise, Fotolia.com • **Infographie** : Dripmoon, Atelier d'architecte Saunier • **Impression** : Numériscann • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

# édito



Comme vous pourrez le constater, ce nouveau numéro de Val d'Amboise Info fait une large place à l'économie de proximité, oh combien importante, qu'elle soit commerciale ou artisanale. En effet, c'est le quotidien de chacun d'entre nous qui est affecté par son dynamisme ou, au contraire, ses difficultés.

C'est pourquoi nous attachons tant de prix à notre dispositif d'aide aux petites entreprises de Val d'Amboise, l'APEVA, qui permet de soutenir les porteurs de projets qui investissent pour créer ou développer leur activité sur l'ensemble de nos neuf communes.

C'est aussi pourquoi nous avons décidé d'engager une vaste réflexion sur le devenir du commerce à Amboise, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse. La conduite de cette opération, appelée Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), doit nous permettre d'obtenir le soutien financier de l'Etat dans la conduite d'actions collectives destinées à animer, promouvoir, communiquer et réaliser certains investissements jugés nécessaires à la bonne santé commerciale de notre tissu urbain.

C'est aussi avec cette même volonté de soutenir encore plus les créateurs, les repreneurs, que nous nous associons au dispositif IDIL (Institut de développement d'Indre-et-Loire) qui, avec l'aide de la Chambre de métiers et de l'artisanat, permet d'octroyer des prêts d'honneur sans intérêt en complément de l'apport personnel investi dans le projet. Parrainage du créateur et accompagnement de la jeune entreprise sont aussi prévus pour optimiser les chances de réussite.

Vous le savez, la bonne santé économique d'un territoire se mesure aussi à sa capacité d'offrir un maillage commercial et artisanal diversifié et de qualité. C'est un enjeu majeur pour en accroître l'attractivité et c'est la raison pour laquelle l'ensemble de vos élus se mobilisent en ce sens.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Et comme cette période est propice aux achats, puissiez-vous trouver sur le territoire de notre communauté de communes, les cadeaux qui combleront vos proches.

Claude Courgeau,  
Président de Val d'Amboise

# Vu cet automne...



■ **Le 21 octobre**, Magalie et Didier Cordebar, les repreneurs du bar épicerie et du gîte d'étape de Souvigny-de-Touraine, ont convié les élus de Val d'Amboise et de la commune ainsi que les associations locales à un verre de l'amitié. L'occasion de redécouvrir le local commercial, dont la décoration a été embellie, et de visiter le gîte qui peut accueillir confortablement jusqu'à 15 personnes (lire page 8).



■ **Le 22 octobre**, la piscine Vallerey a accueilli la première journée régionale "Nagez Forme Santé" organisée par la Fédération française de natation et l'Aquatique club amboisien natation, qui propose cette nouvelle activité. Après des démonstrations en bassin, la journée s'est achevée au lycée Chaptal autour d'une table ronde où ont été évoqués les bienfaits de cette activité qui s'adresse aux personnes ayant connu des problèmes de santé comme à ceux qui veulent préserver leur capital.

■ **Le 30 septembre**, l'entreprise A2ME a inauguré ses nouveaux locaux parc d'activités Les Poujeaux, à Nazelles-Négron. Le bâtiment "Greenter 2010" - 1 000 m<sup>2</sup> de showroom, stockage et bureaux - est exemplaire tant par la qualité des matériaux écologiques mis en œuvre pour sa réalisation que par ses performances. Il accueille le magasin de matériaux écologiques "Nature & Développement" et le siège social de "Vitruvie", dont l'objet est de démocratiser la construction écologique.

Pour mener à bien leur projet, Nicolas Delbarre-Caux et Olivier Allard ont reçu le soutien de la Région Centre à travers le Fonds européen de développement régional, du Département, de Val d'Amboise et de la commune.



# Les sapeurs-pompiers : du centre ville à La Boitardière



Le Centre de secours principal d'Amboise quittera la rue du Cardinal Georges d'Amboise pour emménager en 2013 dans de nouveaux locaux sur un terrain cédé et viabilisé par la Communauté de communes.

**L**a caserne d'Amboise, également siège de la Compagnie Est des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire, compte 36 sapeurs-pompiers professionnels, 44 sapeurs-pompiers volontaires et 2 agents administratifs et techniques. Ils veillent sur 25 000 habitants de 13 communes de Val d'Amboise et des Deux-Rives, et d'une partie de Saint-Martin-le-Beau.

« Autant dire que le choix de l'emplacement a été stratégique, explique le Capitaine Stéphane Philipps, chef du centre de secours. Nous recherchons la proximité des grands axes de circulation et un maillage efficace du territoire afin d'optimiser les délais d'intervention, tout en permettant aux sapeurs-pompiers volontaires d'accéder à la caserne dans de bonnes conditions depuis leur domicile ou leur travail. »

L'emplacement retenu, rue André Huard à La Boitardière, à proximité de l'entreprise Mecachrome, permettra une desserte plus sécurisée, via la RD 31, des communes de

premier appel ainsi qu'une meilleure diffusion de moyens appelés en renfort sur les secteurs voisins.

## Lieu de travail, d'entraînement, de vie

« La caserne a été pensée par les agents, en tenant compte de l'expérience acquise lors d'autres opérations départementales notamment. La rationalisation des espaces va nous apporter beaucoup en termes de qualité de vie », poursuit le Capitaine Philipps. Dans le bâtiment d'environ 3 500 m<sup>2</sup>, l'administration, les vestiaires, le centre d'aptitude médicale, les locaux de vie ainsi que les installations dédiées au maintien de la condition physique sont de plain-pied. L'hébergement, composé de 24 chambres (48 couchages) est positionné à l'étage afin de faciliter le départ en intervention de nuit. Les travaux de construction doivent débuter au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, et la livraison du centre est attendue pour avril 2013. ■

**6 240 000 €**  
montant de  
l'investissement  
réalisé par le SDIS

Conçu par l'atelier d'architecture et d'urbanisme Saunier, à Saint-Etienne, l'édifice intègre des toitures végétalisées et des terrasses qui accompagnent l'horizontalité du terrain. Orienté sud, il a été conçu pour favoriser au maximum l'éclairage naturel (ouvertures, puits de lumière).

Les matériaux mis en œuvre, le bois, le métal, l'aluminium ou encore le béton, offrent à l'édifice une véritable touche contemporaine.

La couleur rouge, rappelant le feu et les sapeurs-pompiers, apporte une note vigoureuse et symbolique.

Elle est assortie de du gris, du blanc et quelques touches de jaune et vert en rappel aux couleurs changeantes des saisons.

## Parking de la gare SNCF : un accord en vue

**A**près de nombreuses négociations, Val d'Amboise et les représentants de la SNCF et de Réseau Ferré de France ont trouvé, le 16 novembre dernier, un accord pour la mise à disposition d'un terrain du domaine ferroviaire situé dans le prolongement du parking nord de la gare. L'aménagement, initié par la Communauté de communes, permettrait de proposer une centaine de places de stationnement

supplémentaires. Val d'Amboise prendra à sa charge les travaux d'enfouissement des réseaux SNCF, évalués à 135 000 €, et du parking, pour un montant de 500 000 €.

Sous réserve de la signature de la convention d'occupation, qui devrait intervenir au début de l'année 2012, le chantier d'extension du parking pourrait débuter dans quelques semaines. ■





# Opération Fisac pour le commerce de proximité

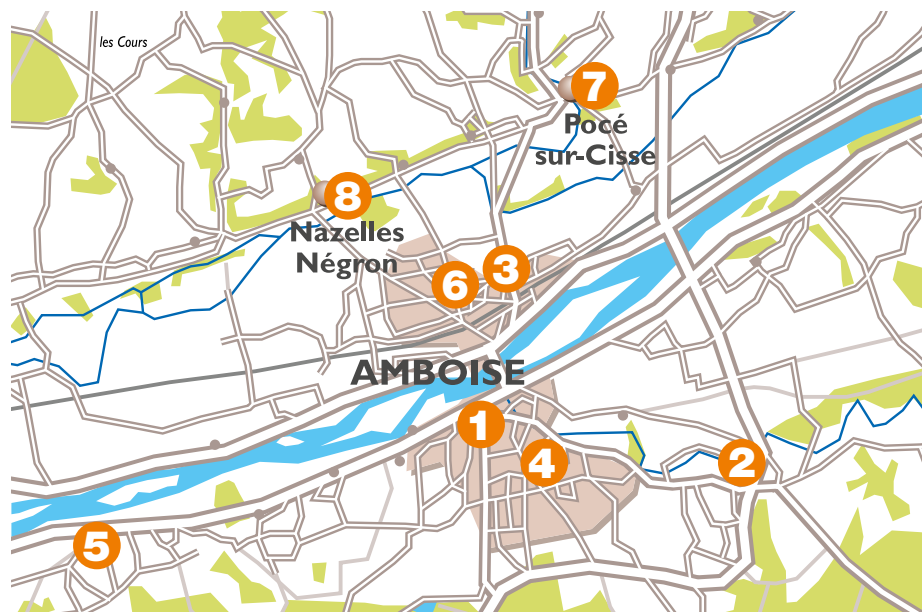
Val d'Amboise a souhaité engager une réflexion partagée sur le devenir du commerce à Amboise, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse. La communauté a financé une étude, réalisée en 2011, qui met en avant des enjeux majeurs en terme de dynamisme économique et commercial. Le programme Fisac qui en découlera doit favoriser un développement cohérent à l'échelle du territoire et le maintien du tissu commercial dans les cœurs de ville et dans les quartiers. Ce dossier fait la synthèse du volet diagnostic de l'étude.

## Qu'est-ce qu'un Fisac ?

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce est un outil d'accompagnement dont l'objectif est la création, le maintien, la modernisation et l'adaptation des entreprises artisanales, commerciales ou de services dans les centres-villes, les centres-bourgs, et dans les quartiers. Ce fonds est abondé par la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), versée par les grandes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup>.

Les projets financés par le Fisac (actions collectives d'animation, de promotion et de communication, ou encore certains investissements) sont montés en partenariat étroit avec les acteurs locaux. À Val d'Amboise, l'opération associe les services de l'État (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou DIRRECTE) la Communauté de communes Val d'Amboise, les communes concernées, les chambres consulaires (CCI de Touraine, Chambre de métiers et de l'artisanat 37), l'association Amboise Commerces et le Groupement des entreprises de Val d'Amboise (GEIDA).

# Plus de 300 locaux commerciaux



- 1 Centre-ville d'Amboise : 196 locaux commerciaux.
- 2 Centre commercial Vinci à Amboise : 25 activités.
- 3 Centre commercial Rive-Droite à Pocé-sur-Cisse : 16 activités.
- 4 Centre commercial Malétrenne à Amboise : 6 activités.
- 5 Route de Tours à Amboise : 30 activités.
- 6 Centre commercial Vilvent à Nazelles-Négron : 13 activités.
- 7 Bourg de Pocé-sur-Cisse : 6 activités.
- 8 Bourg de Nazelles-Négron : 6 activités.

## Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse

Dans ces communes, l'offre commerciale se structure autour du bourg et d'un centre commercial distants de quelques kilomètres. Les deux centres commerciaux sont d'ailleurs très proches l'un de l'autre, "Vilvent", à Nazelles-Négron, se trouvant situé à 200 m du centre "Rive Droite", à Pocé-sur-Cisse.

Les commerces de bourg sont confrontés aux mêmes difficultés : l'ancienneté des locaux et leur emplacement remettent parfois en cause la pérennité de certaines activités. Pocé-sur-Cisse connaît ainsi des problèmes en raison de l'implantation d'un commerce, en bord de route et en rez-de-chaussée surélevé, ce qui pose des problèmes d'accessibilité. Quant à la commune de Nazelles-Négron, elle a dû prendre en charge la rénovation d'une

grange pour y installer la boulangerie dont l'emplacement, en bordure d'un axe très fréquenté avec peu de trottoir, était dangereux.

La mairie envisage par ailleurs un aménagement du cœur de ville pour améliorer le stationnement, créer une zone 30, sécuriser les traversées piétonnes et refondre la signalétique commerciale.

### Démographie et aménagement du territoire

Les centres-bourgs ont vu leur population se réduire ces trente dernières années. Le développement urbain s'est fait au sud, sur le secteur de Vilvent à Nazelles-Négron, et de La Ramée à Pocé-sur-Cisse.

Aujourd'hui, les habitants de ces secteurs n'ont plus l'obligation de passer par le centre dans leurs trajets quotidiens.

L'élaboration des futurs plans locaux d'urbanisme et l'aménagement de nouveaux quartiers pourront, à l'avenir, avoir des retombées positives sur le commerce local. ■



### Répartition des activités

Alimentaire .....	10,9 %
Bar hôtel restaurant .....	19 %
Equipement de la maison .....	9,3 %
Equipement de la personne .....	11,8 %
Hygiène santé beauté .....	12,8 %
Local vacant .....	5,6 %
Loisirs .....	14 %
Services .....	16,5 %

### Le commerce non sédentaire

Des marchés ont lieu le mardi matin à Pocé-sur-Cisse, le mercredi matin à Nazelles-Négron, ainsi que le vendredi et le dimanche matin à Amboise. Le marché du dimanche à Amboise est l'un des plus importants de la région et constitue un temps fort de l'animation locale. Avec plus de 200 emplacements occupés à longueur d'année, il capte une clientèle à 50 kilomètres à la ronde. Certains profitent du marché pour venir passer la journée à Amboise, dont les commerces sont presque tous ouverts, au moins le dimanche matin.



## Le centre-ville d'Amboise

Le tissu commercial est globalement dense et diversifié, et l'image du centre-ville positive pour la majorité de la clientèle. Cependant, la perception en matière de circulation et de stationnement, est quant à elle plus mitigée...

Le centre-ville compte 196 locaux commerciaux, avec une prédominance des activités de bars-hôtels-restaurants, de services et d'équipement de la personne (vêtements, chaussures). Comme dans de nombreuses villes, le secteur des services (banques) et de l'hygiène-santé-beauté (salons de coiffure, instituts de beauté, magasins d'optique...) s'est particulièrement développé. En revanche, et ce malgré la présence de commerces réputés, l'alimentaire spécialisé est en recul : il n'y a plus de poissonnerie ni de crèmerie, et plusieurs activités de charcuterie et de boucherie ont disparu. Le marché du vendredi, centré sur les produits alimentaires, et le supermarché de proximité permettent éventuellement de compléter l'offre.

### Un secteur menacé de dévitalisation

La rue Nationale se scinde en trois secteurs diversement animés et fréquentés. Le premier, proche du château, s'adresse surtout à la clientèle touristique avec ses restaurants et ses boutiques de cadeaux-souvenirs. La partie centrale accueille des activités (commerces de bouche) intéressant les touristes comme la clientèle locale. Quant à la partie située entre la rue Chaptal et la place Saint-Denis, elle s'adresse

surtout à la clientèle de proximité et paraît la moins animée, malgré l'ouverture récente de plusieurs commerces. L'absence de pôle touristique majeur place Saint-Denis et les locaux vacants, plus nombreux dans cette partie ouest, appellent un effort supplémentaire pour dynamiser le secteur.

### Une circulation contrainte

La circulation au centre ville est rendue difficile par la Loire et son franchissement. Les quartiers les plus peuplés d'Amboise sont situés au sud et deux des axes leur donnant accès traversent la rue Nationale, majoritairement piétonne. L'axe traversant la place Michel Debré, très fréquentée en haute saison, engendre également un flux de circulation qui pose le problème de la sécurité des piétons.

Quant au stationnement, qui offre une capacité de 1 500 places payantes et gratuites, sa gestion pourrait être optimisée : les emplacements gratuits les plus proches du centre-ville sont en effet occupés à la journée par les employés des commerces et services. L'aménagement par la ville d'arrêts-minute devant la poste et le supermarché de proximité a été apprécié, et leur développement est plébiscité par les usagers comme par les commerçants. ■

## Fisac : les prochaines étapes

L'étude réalisée par le cabinet rennais Gercia Consultants met en avant des enjeux majeurs en terme de développement commercial et décline les actions à envisager.

Ces propositions sont actuellement étudiées par un groupe de travail réunissant des représentants des services de l'Etat, des élus de Val d'Amboise, des représentants des

chambres consulaires, des commerçants et de nombreux acteurs locaux.

Les actions retenues seront consignées dans un programme pluriannuel et réparties en plusieurs phases, chacune pouvant être réalisée sur une période de 1 à 3 ans.

Un prochain numéro de Val d'Amboise info rendra compte de l'avancée de l'opération Fisac. ■



## 23 750 €

L'étude Fisac, financée par Val d'Amboise, est éligible à une subvention de 50 % de l'État.

### L'avis de la clientèle

- 😊 vivant et animé (38 % des citations)
- 😊 ville fleurie, espaces verts (24 %)
- 😊 agréable pour se promener (21 %)
- 😊 jolie ville (23 %)
- 😊 ville touristique (20 %)
- 😊 commerces diversifiés (18 %)
- 😞 manque de diversité (15 %)
- 😞 stationnement (12 %)
- 😞 trop de banques, de services (11 %)
- 😞 manque de stationnements proches du centre-ville (11 %)

### L'association Amboise Commerce

L'association de commerçants d'Amboise a été relancée en 2008, et comptait 83 adhérents en 2010. Elle organise des animations (Semaine du goût, Journée des artistes, opérations saisonnières...) et propose à la clientèle une carte de fidélité (Fideval) donnant droit à des réductions. Parmi les actions susceptibles d'être financées dans le cadre du Fisac, l'association propose la mise en place d'une charte de qualité dans les commerces, le développement de la formation aux langues étrangères, l'aide à la création de vitrines...

## Aides Apeva et Assova



**Le centre de séjour Charles Péguy**, sur l'Île d'Or à Amboise, porte un projet de rénovation-extension qui lui permettrait d'offrir une capacité d'hébergement de 110 personnes (contre 72 aujourd'hui) et de développer l'activité d'accueil des groupes scolaires. Une subvention de 3 143 € pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique préalable a été votée par le conseil communautaire. L'étude a également reçu le soutien des fonds européens via le programme Leader.

**La Brasserie de la Loire**, à Amboise, bénéficie dans le cadre de sa reprise d'une subvention pour l'achat de matériel de cuisine et de salle.

**Le tabac presse Le Fantasio**, également repris à Amboise, se voit allouer une aide pour des travaux d'agencement de magasin et de mise aux normes.

**Amboise Multi services**, entreprise récemment créée à Amboise, reçoit une subvention pour l'achat de matériel professionnel et l'aménagement d'un véhicule.

**La Pierre Amboisienne**, entreprise de bâtiment récemment créée à Amboise, bénéficie d'une aide pour l'achat de matériel de taille de pierre et l'aménagement d'un véhicule.

**Laly Coiffure et Esthétique**, à Amboise, dans le cadre de sa reprise, se voit allouer une subvention pour la création d'un nouvel espace dédié à l'esthétique et l'installation d'une nouvelle enseigne. ■

**14 440 €**  
de subventions Apeva

**347 000 €**  
investis par les cinq porteurs  
de projets

## A Souvigny le commerce revit !



À la fin de l'été, Magalie et Didier Cordebar ont repris la gestion du commerce de proximité et du gîte d'étape et de séjour de Souvigny-de-Touraine. C'est leur seconde activité, avec l'épicerie multi services de Vallières-les-Grandes qu'ils gèrent depuis 2010. Avant d'ouvrir à nouveau les portes du bar épicerie, le 1<sup>er</sup> octobre, des travaux de décoration (peinture claire, pose de miroirs derrière le comptoir...) ont été entrepris pour rendre l'établissement plus lumineux et accueillant (lire page 10). Au quotidien, ce couple sympathique

applique les recettes qui ont fait le succès de son premier commerce : larges plages d'ouverture sept jours sur sept, cuisson du pain et des viennoiseries sur place, vente de charcuterie à la coupe... Ils proposent également des plats cuisinés - dont des spécialités de Lorraine, la région dont ils sont originaires - à déguster sur place le midi ou à emporter. ■

> **Le bar et l'épicerie sont ouverts du lundi au samedi de 7h à 20h sans interruption, le dimanche de 8h à 13h et de 17h à 20h**  
**02 47 23 86 20**  
[didier.cordebar@orange.fr](mailto:didier.cordebar@orange.fr)

### Pour une réunion familiale

Le gîte d'étape et de séjour, situé face au commerce, peut accueillir 15 personnes dans six chambres à la literie flambant neuve, avec salles de bain individuelles (dont l'une est accessible aux personnes à mobilité réduite).

Récemment rénové, il comporte une pièce à vivre de 50 m<sup>2</sup> avec cuisine équipée ouverte sur séjour, ainsi qu'une terrasse privée et paysagée avec vue sur la vallée de l'Amasse.

Située à proximité de l'itinéraire de la Loire à Vélo, la grande maison comporte également un vaste local réservé aux cycles.

L'ensemble est loué 18 € la nuit.

> **Information et réservation :**  
**02 47 23 86 20**  
[didier.cordebar@orange.fr](mailto:didier.cordebar@orange.fr)

## Les “Jardins de Nahon” vont pousser à La Boitardière



L'entreprise familiale implantée dans l'Indre souhaite créer un site de production de bulbes dans le secteur d'Amboise. Il permettra à deux jeunes horticulteurs de lancer leur activité.

L'établissement en projet sera spécialisé dans la culture et la vente de bulbes de fleurs et de légumes hors sol. Sur 5 000 m<sup>2</sup> de terrain, rue de la Musse à Chargé, les Jardins de Nahon développeront une serre d'environ 1 500 m<sup>2</sup>, un hall de stockage 144 m<sup>2</sup> et un local modulaire accueillant les vestiaires et bureaux.

Alexandre Moulin, l'un des gérants de la future exploitation, précise : “Nous allons

installer une serre peu consommatrice en énergie, récupérer les eaux pluviales, limiter au maximum l'usage de produits phytosanitaires.” L'exploitation aura également recours au travail manuel au maximum, et favorisera la vente directe et les circuits courts. Les “Jardins de Nahon” emploieront deux personnes à temps complet et un saisonnier. L'objectif est de créer plusieurs emplois dans les cinq ans. ■

## Lestra soigne ses locaux

La société Lestra, fabricant de produits de couchage et concepteur de fibres techniques dont le siège social est implanté à Nazelles-Négron, prévoit d'engager des travaux d'isolation et de bardage sur l'un de ses bâtiments dédié à la confection de couettes, situé ZAC Saint-Maurice.

Ces travaux de réfection vont favoriser des économies d'énergie, améliorer les conditions de travail au sein de l'entreprise, mais aussi contribuer à la qualité de son environnement immédiat où il est prévu de construire un ensemble de bâtiments dédié aux activités tertiaires.



## Pépinière d'entreprises : ouverture en 2013

Le permis de construire de la pépinière d'entreprises portée par la Communauté de communes a été délivré début décembre.

Implantée parc d'activités Le Prieuré dans un bâtiment basse consommation (BBC) de 1 500 m<sup>2</sup>, la structure proposera des bureaux (250 m<sup>2</sup>), des ateliers (500 m<sup>2</sup>) et deux salles de réunion à la location, ainsi que des services mutualisés (courrier, accueil, secrétariat) et des espaces communs (centre de documentation, reprographie, courrier, salle de repas...).

Le personnel de la pépinière accompagnera par ailleurs les résidents via des conseils

personnalisés, un suivi et une évaluation des projets, la mise en relation avec le réseau d'acteurs économiques, ou encore l'animation collective...

### Avis aux porteurs de projets

Le chantier, d'une durée évaluée à un an, doit débuter au second semestre 2012. Les créateurs d'entreprises pourraient ainsi investir les bureaux et ateliers de la pépinière à partir de l'été 2013.

Si vous portez un projet d'entreprise ou de création d'activité et souhaitez bénéficier de conseils pour le concrétiser, contactez le service développement économique de Val d'Amboise qui vous orientera vers les interlocuteurs les plus à même de vous accompagner. ■

> **Contact :**  
**Service développement économique**  
**02 47 23 47 44**  
**entreprendre@cc-valdamboise.fr**



## Parcs d'activités : éclairer mieux en consommant moins

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes réalise sur les parcs d'activités un programme de rénovation de l'éclairage public, pour en améliorer la qualité tout en diminuant la puissance des sources lumineuses, la consommation électrique et la dispersion.

Après la réhabilitation de l'éclairage public du parc d'activités Les Poujeaux, à Nazelles-Négron, en 2009, celle de La Boitardière a été engagée.

Une première tranche de 54 000 € concerne le changement de 120 candélabres et la mise aux normes des armoires électriques chemin du Roi. Le nouveau dispositif de variation-régulation permet d'adapter l'intensité de l'éclairage au dimensionnement de chaque voie et à sa fréquentation.

Une seconde tranche concernera, en 2012, l'est du parc d'activité (rues des Grosses Pierres, de la Girardière, de la Musse). ■

## Commerces de proximité



Le local commercial et le gîte ont été réalisés par Val d'Amboise en 2005

À Souvigny-de-Touraine, suite à la reprise du local commercial et du gîte par un nouvel exploitant (lire page 8), un diagnostic énergétique et divers travaux de maçonnerie et de remise en état ont été

réalisés. A la boulangerie de Neuillé-le-Lierre, la chaudière a été changée et la porte d'entrée réparée.

Montant des travaux réalisés sur les commerces de proximité : 6 150 €. ■

## Voirie communautaire

Val d'Amboise gère la voirie des parcs d'activités économiques et plusieurs axes urbains déclarés d'intérêt communautaire. En 2011, une enveloppe globale de 200 000 € a été consacrée à des travaux d'entretien principalement :

- parc d'activités La Boitardière : chemin du Roi (réfection partielle du revêtement de chaussée et du carrefour avec la rue de la Musse), rue Ernest Mabilie (pose d'un portique), rue de Saint-Règle (passage de réseaux).
- parc d'activité Les Poujeaux : rue des Artisans (réfection du revêtement de chaussée).
- ZAC Saint Maurice : extension de réseaux.

## Résidence de jeunes travailleurs

Classée ERP (Établissement recevant du public) de 5<sup>e</sup> catégorie, la résidence de jeunes travailleurs d'Amboise nécessite des travaux de mise à niveau de sécurité réguliers.

Cet été, de nouvelles cloisons et portes coupe-feu y ont été installées.

Montant de l'opération étude comprise : 130 000 €.

## Parc d'activités La Boitardière

La climatisation a été remplacée dans le bâtiment locatif d'entreprises Val d'Amboise, occupé par les entreprises Val de France Restauration et Triangle 37, moyennant une enveloppe de 4 200 €.

Rue des Fauchelleries, à Amboise, et chemin rural du Clos, à Chargé, deux anciens logements qui menaçaient de tomber en ruine ont été déconstruits, pour un montant de 20 000 €.

# Vos impôts locaux en 2011



Les impôts locaux ont subi une profonde réforme entre 2010 et 2011. Ils sont constitués de quatre taxes dont le calcul s'opère par application d'un taux voté par les collectivités à une base fixée par l'administration fiscale.

## La taxe d'habitation (TH)

Elle concerne les locaux à usage d'habitation principale ou secondaire et elle est due par l'occupant, locataire ou propriétaire. On la calcule en faisant le produit du taux d'imposition par la valeur locative après abattements. Elle est perçue par les communes, et depuis 2011 par la communauté de communes (par un transfert de la part qui revenait au Département).

## La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)

Elle concerne les locaux d'habitation, commerciaux et industriels et elle est due par le propriétaire. On la calcule en faisant le produit du taux d'imposition par la base d'imposition (qui équivaut à 50 % de la valeur locative cadastrale). Elle est perçue par le département, les communes, et depuis 2011 par la communauté de communes.

## La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Elle concerne les terres, prairies, vergers,

bois... et elle est due par le propriétaire. On la calcule en faisant le produit du taux d'imposition par le revenu cadastral (qui équivaut à la valeur locative cadastrale sous déduction de 20 %). Elle est perçue par les communes, et depuis 2011 par la communauté de communes (par un transfert des parts qui revenaient à la Région et au Département).

## La contribution économique territoriale des entreprises (CET)

Elle remplace la taxe professionnelle et se compose de la cotisation foncière des entreprises (CFE), dont le taux est voté par la Communauté de communes, et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour laquelle le taux est établi par l'Etat. La CFE est établie d'après les valeurs locatives foncières des locaux industriels. Elle est perçue par la Communauté de communes.

La CVAE est assise sur la valeur ajoutée créée par les entreprises. Elle est perçue par l'Etat et redistribuée aux collectivités, dont la Communauté de communes. ■

## Taux d'imposition de Val d'Amboise

Le conseil communautaire a choisi de ne pas augmenter la fiscalité pesant sur les ménages. La nouvelle répartition des impôts entre collectivités n'a ainsi pas d'effet sur le montant de votre impôt, sauf dans l'éventualité d'un changement des bases par l'administration fiscale.

8,84 % : TH  
2,58 % : TFNB  
20,05 % : CFE

## En 2012, quelles ressources pour la communauté ?

Val d'Amboise ne bénéficiera pas de "bonus" de recettes fiscales, avec un produit évalué à 6 845 000 € pour 2012. Pour la seconde année, les concours financiers de l'Etat seront stables, à savoir de 1 999 000 € pour la communauté. Enfin, le premier mécanisme national dit de "péréquation horizontale" des ressources fiscales des groupements de communes et des communes entre en vigueur en 2012.

Ce fonds a pour vocation de combler les écarts de richesse entre collectivités : il sera alimenté par certaines communes et groupements, quand d'autres en seront bénéficiaires. Val d'Amboise devrait contribuer à hauteur de 61 000 € à ce nouveau fonds en 2012 et ne bénéficier d'aucun versement.

## Un emprunt toxique



Parmi les emprunts contractés par Val d'Amboise figure un emprunt dit "toxique". Il s'agit d'un prêt souscrit auprès de la banque Dexia en 2006, dont le capital restant dû (2 672 000 €) représente 6 % de la dette totale de la communauté.

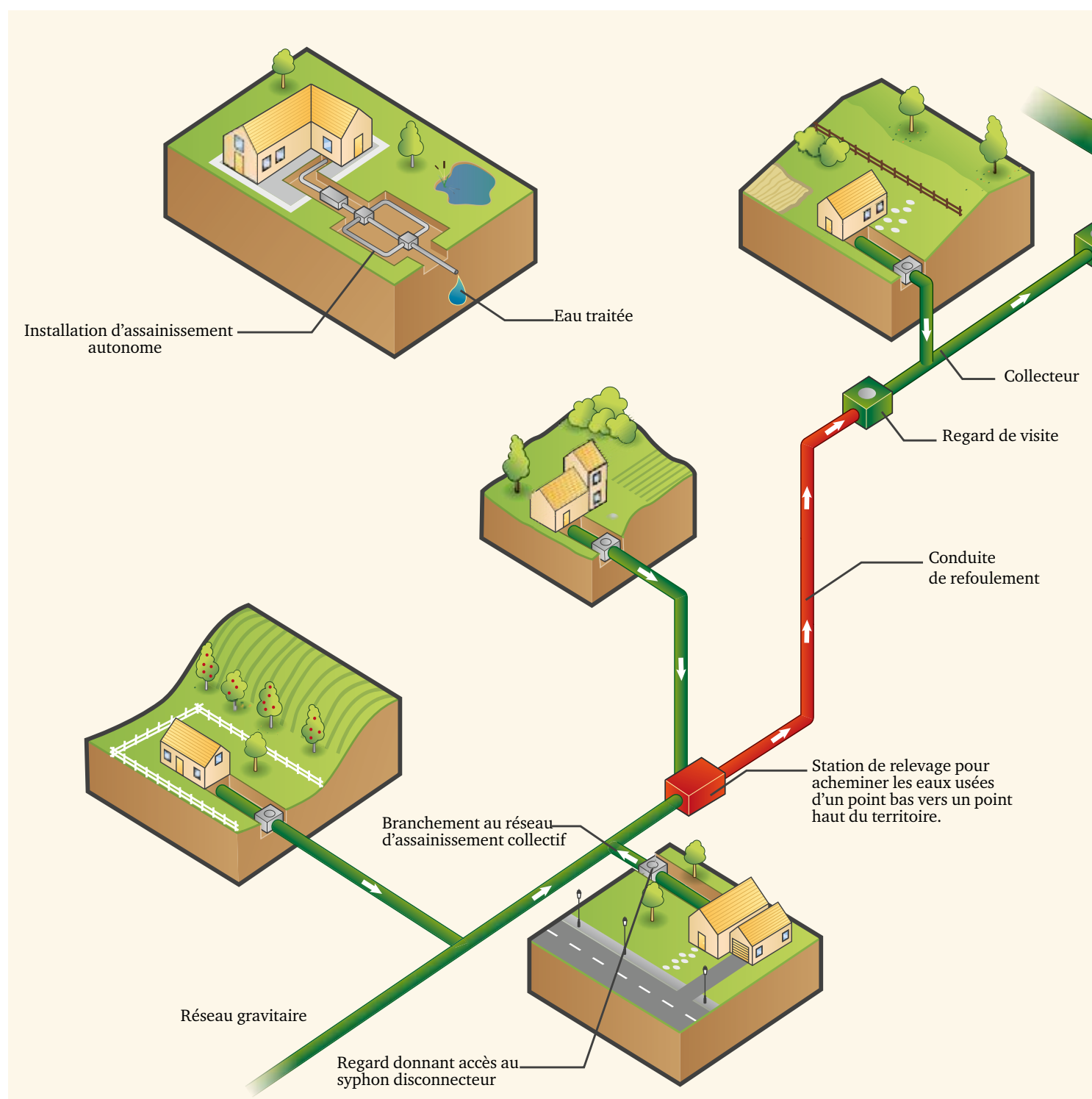
Le taux initial de cet emprunt était de 4,34 %, mais il est indexé sur le taux de

change "euro - franc suisse" qui varie actuellement entre 12 et 14 %. Val d'Amboise a rencontré la banque Dexia à plusieurs reprises depuis juin 2011 pour le renégocier, sans parvenir à un accord. En septembre, la Communauté de communes a adhéré à l'association des "acteurs publics contre les emprunts toxiques", qui réunit plusieurs

dizaines de collectivités concernées. Dans le même temps, l'Assemblée nationale a créé une commission générale d'enquête parlementaire qui a évalué à 15 milliards d'euros le montant des emprunts toxiques contractés en France. Collectivités, SDIS, hôpitaux... plus de mille acteurs publics seraient concernés. ■

# Assainissement collectif : un entretien régulier s'impose !

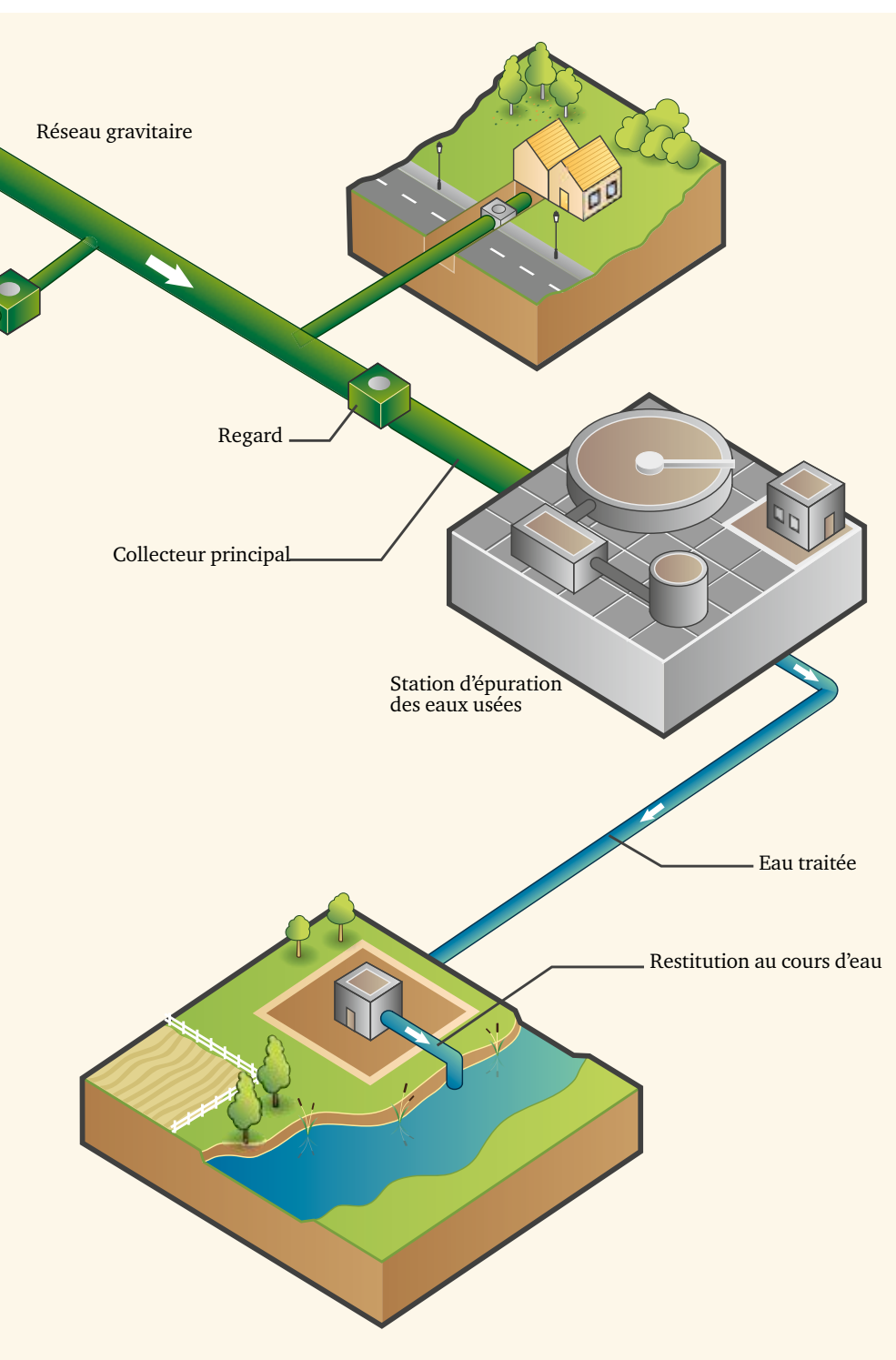
Vous venez de vous raccorder ou vous êtes propriétaire d'une maison raccordée au tout-à-l'égout. Le bon fonctionnement de votre dispositif d'assainissement comme votre confort d'utilisateur dépendent de l'entretien que vous allez effectuer. Le service assainissement vous conseille.



**REJETS INTERDITS**  
White-spirit, peintures,  
huiles, médicaments,  
acide, soude...

**RISQUE DE COLMATAGE  
DE VOTRE INSTALLATION**

Cheveux, lingettes,  
protections hygiéniques,  
couches jetables, mégots,  
graisse, huiles...

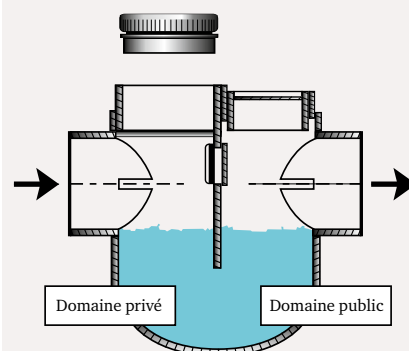


**Entretien  
votre installation**

1 - Votre installation doit être surveillée et entretenue régulièrement pour bien fonctionner. Il est donc nécessaire que les regards soient directement accessibles, au niveau du sol et facilement ouvrables.

2 - Le siphon (schéma ci-dessous) doit être nettoyé chaque année, en décollant la graisse à l'aide d'un jet puis en l'évacuant vers le réseau.

Le siphon permet de délimiter la partie privée du branchement de la partie publique. Lorsqu'un bouchage se produit en aval, dans la partie située sur le domaine public, le service assainissement de Val d'Amboise intervient pour procéder au débouchage. Les interventions dues à une négligence de l'entretien ou à une mauvaise utilisation du branchement sont à la charge du propriétaire de l'installation.



**> Pour tout problème technique de fonctionnement, de modification ou de conception, contactez le service d'assainissement au 02 47 23 47 44.**

# Accueil temporaire des personnes âgées

Dans le cadre de son Programme local pour l'habitat, la Communauté de communes envisage la construction d'une structure d'hébergement temporaire pour seniors d'une vingtaine de places.

**L**es maisons d'hébergement temporaire, tels les Relais Sépia de Descartes et Savigné-sur-Lathan, accueillent pour des séjours allant de deux jours à trois mois des personnes âgées qui vivent habituellement à domicile, mais rencontrent une difficulté momentanée.

Elles s'adressent à un public ayant besoin d'une aide pour compenser une déficience partielle ou faire face à un événement imprévu (absence d'un proche, fatigue, convalescence...) mais ne nécessitant pas de suivi médical important. En permettant l'accueil temporaire, ces structures offrent aux familles un moment de

répit dans le soutien à leur parent âgé. Leur petite taille, une vingtaine de places, et leur aménagement familial permettent l'accompagnement personnalisé de chaque résident.

## Une carence sur le territoire

Implantée à Val d'Amboise, une telle structure permettrait de répondre à un besoin non couvert à ce jour sur le canton d'Amboise, et plus généralement sur l'est du département d'Indre-et-Loire.

La Communauté de communes porte le projet et recherche un terrain de 3 000 à 5 000 m<sup>2</sup> pour implanter le bâtiment. ■



## Participation au CUCS

**Le Contrat urbain de cohésion sociale de la Ville d'Amboise, signé en 2007, a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les quartiers "prioritaires" et leur environnement. Val d'Amboise finance les actions mises en oeuvre au titre de la petite enfance et du développement économique, qui relèvent de sa compétence : l'intervention de cabinets spécialisés pour favoriser le développement d'activités économiques dans les quartiers de La Verrerie et de Malétrenne (24 300 €) ou soutenir les habitants porteurs d'un projet de création d'entreprise (2 000 €), la mise en place d'animations du ludobus (500 € par an)... Un nouveau contrat a été établi pour la période 2012-2014 et la Communauté de communes a reconduit sa participation.**

## Résidence jeunes travailleurs

**Val d'Amboise a renouvelé pour trois ans la convention d'objectifs et de moyens par laquelle elle délègue à l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (ASHAJ) la gestion de la résidence de jeunes travailleurs d'Amboise. La structure compte 89 chambres et studios conventionnés APL (aide personnalisée au logement) et CROUS (comité régional des œuvres universitaires et sociales).**

# Logement d'urgence mode d'emploi

La Communauté de communes a signé avec le CCAS d'Amboise une convention pour la mise à disposition d'un logement d'urgence et l'accompagnement des bénéficiaires.

**I**l y a quelques mois, la ville d'Amboise a réhabilité quatre logements avenue Léonard de Vinci. L'un est mis à la disposition des Communautés de communes Val d'Amboise et les Deux Rives dans le cadre de leur compétence habitat, pour y créer un logement d'urgence, moyennant une redevance mensuelle de 300 €.

Ce logement s'adresse à un public en grande difficulté ainsi qu'en rupture de logement et/ou en attente d'un logement locatif aidé. Il s'adresse prioritairement aux ménages ayant un lien résidentiel avec le territoire, confrontés à une situation dite "d'urgence,

de rupture", se retrouvant soudainement sans logement. Chaque situation est étudiée par le centre communal d'action sociale dans le respect des règles de confidentialité et de discrétion.

Val d'Amboise finance par ailleurs l'accompagnement social du public accueilli en logement d'urgence pour un montant annuel de 2 000 €. ■

**> Contact :**  
Centre communal d'action sociale  
2 rue du Cardinal Georges d'Amboise,  
à Amboise  
02 47 57 77 46

# Office de tourisme : une bonne saison

Les visiteurs Français ont été 30 % plus nombreux cette année, et la fréquentation des visiteurs étrangers s'est maintenue : 65 000 ont passé la porte de l'office de tourisme cet été !



**S**i les touristes sont toujours nombreux à venir se renseigner au comptoir, internet et les possibilités offertes par la téléphonie mobile ont engendré un net changement dans la forme des demandes d'informations. *“Plus de 84 % se font désormais via internet, précise Aude Marteau, directrice de l'office de tourisme Val d'Amboise, au détriment des appels téléphoniques (- 44 %) et des demandes formulées par courrier (-52%). Le lancement de notre nouveau site internet et de l'application I-phone-Smartphone “Amboise mobi”, cet été, sont venus à point pour accompagner cette évolution !”*

Toutes sources confondues, l'office de tourisme a ainsi enregistré 23 % de contacts

en plus de janvier à août 2011 que sur la même période en 2010.

## Une clientèle “bleu, blanc, rouge”

Cette année, les visiteurs Français représentent plus de la moitié de la clientèle : 20 % sont originaires de Val d'Amboise (!), suivis de près par les franciliens (18 %). Au niveau de la clientèle européenne, les Britanniques et les Espagnols figurent en tête comme l'an passé. En ce qui concerne la clientèle internationale, elle est majoritairement nord-américaine et australienne. Le nombre de visiteurs originaires d'Amérique Latine progresse quant à lui pour atteindre la troisième marche du podium

# 22 255 contacts

**De janvier à août 2011,  
soit 23 % de plus  
qu'en 2010.**

## La reconnaissance d'un label œnotouristique

Depuis le 15 juillet, sous l'égide du Pays Loire Touraine, les destinations “Val de Loire, Amboise”, allant de Chaumont-sur-Loire à Vouvray, et “Val de Loire, Chenonceau”, de Saint-Aignan-sur-Cher à Montlouis-sur-Loire, ont été labellisées “Vignobles & Découvertes”.

Ce label, qui tend à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne, est attribué pour trois ans par les ministres chargés du tourisme et de l'agriculture.

L'office de tourisme Val d'Amboise s'est associé à celui du “Pays de Vouvray” et à la Communauté de communes de Beauce Val de Cisse pour proposer une offre globale en caves, hébergements, restaurants, événements... Il revient à présent aux acteurs locaux de faire de ce nouvel atout un outil de promotion du territoire.

# Le vélo, une affaire qui roule bien

**O**rganisateurs de séjour, loueurs de vélo, hôtels et chambres d'hôtes... travaillent bien près de la Loire à vélo. A Amboise, cinq hôtels de catégories diversifiées, une chambre d'hôtes, la résidence Ethic Etapes de la MJC Charles Péguy et le camping de l'Ile d'Or, situés à moins de cinq kilomètres de la piste, bénéficient du label “Accueil Vélo” délivré par le Comité régional du tourisme. Pour arborer le précieux logo, il faut adhérer à une charte et apporter un accueil personnalisé et attentionné aux touristes

à vélo, en mettant à leur disposition de la documentation spécifique (itinéraires cyclables, points de location, ateliers de réparation, commerces spécialisés...), un abri sécurisé de plain-pied, un kit de réparation pour les petites avaries, de l'information sur les conditions météorologiques... voire en proposant le transfert des bagages à la prochaine étape du séjour.

## Enrichir l'offre d'itinéraires

En juin dernier, Val d'Amboise a inauguré l'itinéraire “Vélo, Loire et terroir” d'Amboise à Rochecorbon qui permet la découverte sécurisée du patrimoine local, en vals de Cisse et de Brenne. En 2012, la communauté lancera de nouvelles études en vue de réaliser, en partenariat avec d'autres collectivités, la liaison “Vernou-sur-Brenne - Neuillé-le-Lierre - Château-Renault”, la boucle “Amboise - Bléré - Val de Cher” ou encore “Amboise - Val de Cisse”, via Pocé et Cangey jusqu'à Mesland...



Le conseil communautaire et l'équipe de Val d'Amboise  
vous souhaitent de  
**belles fêtes de fin d'année  
et une heureuse année 2012**

➤ **Jusqu'au 31 décembre**  
**Exposition "Ogres du désert"**  
**à Amboise**  
par Adoum Mahamat Djanga  
Théâtre Beaumarchais (entrée libre)  
Info : 02 47 23 47 42

➤ **Du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril**  
**Exposition dans le cadre**  
**de la Semaine d'information**  
**sur la santé mentale**  
**à Amboise**  
Ronde du théâtre Beaumarchais  
(entrée libre)  
Info : 02 47 23 47 23

➤ **Vendredi 13 janvier**  
**Lecture de Blaise Cendrars**  
**à Amboise**  
"La légende bourlingueuse"  
Médiathèque Aimé Césaire à 20h30  
Info : 02 47 57 22 93 (gratuit)

➤ **Samedi 14 janvier**  
**Conférence**  
**à Amboise**  
"Jean Bertin, ingénieur,  
créateur de l'Aérotrain"  
Médiathèque Aimé Césaire à 15h00  
Info : 02 47 57 22 93 (entrée libre)

➤ **Samedi 21 janvier**  
**Trial de bicross**  
**à Pocé-sur-Cisse**  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

➤ **Dimanche 5 février**  
**Loto**  
**à Pocé-sur-Cisse**  
Salle polyvalente  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

➤ **Jeudi 9 février**  
**Atelier d'art floral**  
**à Nazelles-Négron**  
Centre socio culturel Val de Cisse à 18h30  
Inscription en mairie : 02 47 23 71 71

➤ **Samedi 11 février**  
**Bal de la Saint-Valentin**  
**à Pocé-sur-Cisse**  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

➤ **En mars**  
**Printemps des poètes**  
**à Nazelles-Négron**  
Bibliothèque,  
centre socio culturel Val de Cisse  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ **Samedi 3 mars**  
**Théâtre**  
**à Neuillé-le-Lierre**  
Salle polyvalente  
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

➤ **Dimanche 4 mars**  
**Thé dansant**  
**à Nazelles-Négron**  
Organisé par l'association Agir Ensemble  
Centre socio culturel Val de Cisse  
à partir de 14h30

➤ **Dimanche 11 mars**  
**Loto**  
**à Nazelles-Négron**  
Centre socio culturel Val de Cisse à 13h30

➤ **Les 15, 16 et 17 mars**  
**Bourse aux vêtements**  
**et objets de puériculture**  
**à Nazelles-Négron**  
Centre socio culturel Val de Cisse  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ **Samedi 24 et dimanche 25 mars**  
**Exposition culturelle**  
**et d'artisanat d'art**  
**à Pocé-sur-Cisse**  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

➤ **Dimanche 25 mars**  
**Concert de printemps**  
**à Nazelles-Négron**  
Par la musique municipale  
Centre socio culturel Val de Cisse à 20h

➤ **Samedi 31 mars**  
**Nettoyage de printemps**  
**à Nazelles-Négron**  
Organisé par l'association Bien vivre  
à Nazelles-Négron  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ **Samedi 31 mars**  
**Concert choral**  
**à Nazelles-Négron**  
Organisé par la chorale Val de Cisse  
Centre socio culturel Val de Cisse à 20h30  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ **Avez-vous votre carte d'accès  
à la déchetterie ?**



La carte électronique d'accès à la déchetterie d'Amboise a été mise en place au 1<sup>er</sup> octobre 2010. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, tout usager qui ne la présenterait pas se verra refuser l'entrée du site.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, complétez le formulaire intégré à la Lettre du tri n°19, qui se trouve encartée au centre de ce numéro de Val d'Amboise info.

➤ **Pour plus d'information,**  
**contactez le service collecte**  
**au 02 47 23 47 44**

**SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE**  
[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



> **Services de la Communauté de communes**  
9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.  
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50  
[valdamboise@cc-valdamboise.fr](mailto:valdamboise@cc-valdamboise.fr)

> **Multi accueil "Les Bouts d'Chou"**  
10 allée de Malétrenne à Amboise  
Tél : 02 47 23 47 24

> **Multi accueil "Vilvent"**  
15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron  
Tél : 02 47 30 43 73

> **Relais assistantes maternelles**  
• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron  
Tél : 02 47 57 04 19  
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise  
Tél : 02 47 57 88 52

> **Piscine Georges Vallerey**  
3 rue du Clos des gardes à Amboise  
Tél : 02 47 23 10 69